

CHAPELLE DU PAS

Erigé à l'emplacement d'une ancienne chapelle de 1700 en très mauvais état, cet édifice consacré en janvier 1858 est placé sous le vocable de Notre-Dame-de-pitié. Les vitraux datent de la fin du XIXe siècle.

Notre Dame de Pitié

Au dire des archives cette chapelle, « mal bâti et mal situé », ce lieu de prières fait tellement peine à voir qu'il est décidé de la démolir vers 1850, pour la reconstruire à l'identique mais avec des matériaux plus nobles et plus solides.

Dans l'esprit d'alignement de construction qui s'instaure doucement dans les ruelles du bourg, l'implantation se fera trois mètres en retrait du lieu primitif.



Pour reconstruire pareil ouvrage, la contribution financière des paroissiens est sollicitée. Les travaux débutent en 1856 mais très vite, on s'aperçoit que les sommes recueillies sont outrageusement insuffisantes.

Le curé de l'époque, piqué au vif, s'embarque donc avec son vicaire quérir de porte en porte quelques oboles providentielles. Hélas ! Le résultat n'est pas à la hauteur de ce qu'ils espéraient. Alors les deux mécènes religieux tentent le « Jack Pot » de l'époque, à savoir une loterie populaire obligatoire. Le budget enfin bouclé, la chapelle sera rendue au culte en 1858.

Le 5 janvier 1858 ; bénédiction de la nouvelle chapelle, une messe y est célébrée le lendemain 6 janvier. En 1887, l'humidité a de nouveau fait des ravages, des travaux y sont nécessaires, une nouvelle campagne de restauration doit être entreprise d'urgence et cette fois-ci, il s'agit en plus des structures extérieures, des vitraux, du dallage et des enduits intérieurs endommagés par la pénétration de l'humidité des sols.

Par la loi de séparation de l'église et de l'état en 1906, la chapelle est devenue propriété communale. Les murs sont en granit mais clocheton et rosace sont en tuffeau érodé par le temps, la façade est refaite en fin d'année 2004 et début 2005. L'intérieur abîmé par plus d'un siècle et un incendie involontaire provoqué par des enfants est resté en l'état.

